

DESCRIPTIF DES EPREUVES

L'Attestation Technique 1 comprend 3 épreuves. *Les descriptifs sont relatifs au style ou à l'école du candidat.*
Le candidat présente au jury la liste et le nom des formes de son style.

1/ DEMONSTRATION TECHNIQUE

50 points (note requise : 25 ; note éliminatoire : 12)

Être capable d'exécuter les 5 principes (WU XING). Être capable d'exécuter un enchaînement à main nue. **5 minutes maximum, vitesse au choix du candidat.**

2/ EXPRESSIONS MARTIALES

10 points (note requise : 5 ; note éliminatoire : 2)

Être capable de démontrer avec un partenaire de son choix, des applications tirées de la démonstration technique, à la demande du jury.

Faire le mouvement de la forme avant ou après l'application.

3 minutes maximum

3/ DISPERSION DES MAINS

40 points (note requise : 20 ; note éliminatoire : 10)

Être capable d'exécuter avec un partenaire de son choix des exercices d'applications martiales sans déplacement.

7 minutes maximum

ENTRETIEN

Être capable, à la demande du jury.

- de justifier les caractéristiques techniques de sa prestation,
- de présenter son cursus de formation technique, le nom de son style (précis), son école, sa lignée de transmission, ses maîtres ou professeurs d'apprentissage,
- d'explicitier le projet motivant sa candidature

5 minutes maximum.

NOTATION SUR 100 POINTS : NOTE REQUISE 50 / 100

En cas de note inférieure, le candidat doit repasser les 3 épreuves

NB : L'ATT, Attestation Technique étant propre à chaque Art Martial Chinois Interne et présentée devant un jury spécialisé, le candidat s'engage à repasser une ATT pour pouvoir enseigner cette option supplémentaire.



ATT2 – AMCI

Attestation technique 2

ARTS MARTIAUX CHINOIS INTERNES

XING I QUAN

DESCRIPTIF DES EPREUVES

L'Attestation Technique 2 comprend 5 épreuves. *Les descriptifs sont relatifs au style ou à l'école du candidat.*
Le candidat présente au jury la liste et le nom des formes de son style.

1) DEMONSTRATION TECHNIQUE DE LA FORME

50 points (note requise : 25 ; note éliminatoire : 12)

Être capable d'exécuter les 5 principes (WU XING). Être capable d'exécuter un enchaînement à main nue. Être capable d'exécuter les six animaux.

5 minutes maximum, vitesse au choix du candidat.

2) EXPRESSIONS MARTIALES

10 points (note requise : 5 ; note éliminatoire : 2)

Être capable de démontrer avec un partenaire de son choix, des applications tirées de la démonstration technique, à la demande du jury; montrer le mouvement de la forme avant ou après l'application, selon la demande du jury.

Être capable de donner des réponses libres et souples, non chorégraphiées, sur des attaques improvisées, libres et souples du partenaire.

6 minutes maximum

3) DISPERSION DES MAINS

40 points (note requise : 20 ; note éliminatoire : 10)

Être capable d'exécuter avec un partenaire de son choix des exercices d'applications martiales avec déplacements.

8 minutes maximum

4) UNE ARME INTERNE

20 points (note requise : 10 ; note éliminatoire : 5)

Être capable d'exécuter un enchaînement d'armes Hsing I (Tao-Lu) : armes courtes (épée, sabre) ou armes longues (perche, lance, bâton,...)

5 minutes maximum

5) ENTRETIEN

20 points (note requise : 10 ; note éliminatoire : 5)

Être capable, à la demande du jury.

- de justifier les caractéristiques techniques de sa prestation,
- de présenter son cursus de formation technique, le nom de son style (précis), son école, sa lignée de transmission, ses maîtres ou professeurs d'apprentissage,
- d'explicitier le projet motivant sa candidature

7 minutes maximum

NOTATION SUR 140 POINTS : NOTE REQUISE 70/ 140

En cas de note inférieure, le candidat doit repasser les 3 épreuves

NB : L'ATT, Attestation Technique étant propre à chaque Art Martial Chinois Interne et présentée devant un jury spécialisé, le candidat s'engage à repasser une ATT pour pouvoir enseigner cette option supplémentaire.